

Les CISP en péril : le gouvernement wallon doit agir maintenant

L'Interfédération des CISP appelle à une action immédiate du gouvernement wallon pour verser les subventions dues aux centres d'insertion socioprofessionnelle. Les retards de paiement mettent en danger la stabilité financière des centres et les salaires de centaines de travailleurs !

L'Interfédération des CISP exhorte le gouvernement wallon d'exécuter sans délai le versement des subventions dues aux différents centres d'insertion socioprofessionnelle, les retards de paiement importants mettant en danger leur fonctionnement et en péril leur stabilité financière. « *Ce qui est en jeu ici c'est le versement de subventions qui ont déjà été validées par le gouvernement wallon et qui devaient impérativement être réglées pour le 15 janvier au plus tard !* » interpelle Anne-Hélène Lulling, Secrétaire générale de l'Interfédération des CISP.

Des travailleurs pénalisés

« Concrètement, cela signifie que les salaires de centaines de travailleurs du secteur ne pourront être versés, des travailleurs qui sont eux-mêmes mis en difficulté car tout le monde a des factures à payer mais tout le monde ne peut pas se permettre d'attendre de les régler... Cette situation est inacceptable et est d'autant plus interpellante que le gouvernement avait présenté l'efficacité et la simplification administrative comme des priorités de la législation. C'est inscrit partout dans la Déclaration de politique régionale !», rappelle la représentante du secteur.

Une situation intenable et totalement hors cadre

Anne-Hélène Lulling précise encore : « *Alors que nous sommes déjà début février, certains CISP sont encore en attente de la confirmation de leur agrément. Cela signifie que les équipes travaillent depuis le début de l'année, sans aucune certitude sur la poursuite des activités de leur centre de formation. Devons-nous arrêter de former les demandeurs d'emploi le temps que le gouvernement daigne confirmer ces agréments ?* ».

Pour la Secrétaire générale de l'Interfédération des CISP, la balle est clairement dans le camp du gouvernement : « *Nous avons interpellé à maintes reprises les cabinets du Ministre de l'Emploi et de la Formation, Monsieur Jeholet, ainsi que du Ministre-Président Monsieur Dolimont, sur l'urgence de la situation. Et nous avons attendu le dépassement du délai légal avant de communiquer publiquement sur le non-respect des engagements pris, pour ne pas en faire une affaire politique. Le secteur CISP ne peut plus attendre, le gouvernement doit respecter ses engagements sinon, clairement, des centres vont mettre la clé sous la porte et des travailleurs vont perdre leur emploi. Avec un effet boule de neige pour tous les demandeurs d'emploi qui sont actuellement en cours de formation... Un paradoxe alors que le retour à l'emploi est lui aussi annoncé comme l'une des priorités du gouvernement wallon* ».

Communiqué de presse de l'Interfédération des CISP – 3 février 2025

Le secteur CISP regroupe 157 centres d'insertion socioprofessionnelle en Wallonie. Il forme et accompagne chaque année plus de 14 000 demandeurs d'emplois, au sein d'un public particulièrement éloigné du marché du travail.

Contacts presse

Anne-Hélène Lulling

Secrétaire générale de l'Interfédération des CISP

annehelene.lulling@interfede.be

(+32) 474 74 99 57

Benjamin Vokar

Chargé de communication de l'Interfédération des CISP

benjamin.vokar@interfede.be

(+32) 485 28 53 89

www.interfede.be

